

PRIX MADIBA

3^{ème} édition 2016

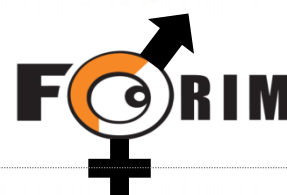
« *Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres.* »

Extrait de *Un long chemin vers la liberté* de Nelson Mandela

Je résiste, j'existe ! Récits d'une lutte cachée



FORUM DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS



1. Pourquoi le PRIX MADIBA ?

« Certaines générations sont appelées à être grandes. C'est peut-être le cas de la vôtre. Laissez donc s'épanouir votre grandeur. » - Nelson MANDELA

La meilleure façon d'honorer la mémoire de Nelson Mandela et de suivre son appel à être cette « grande génération » c'est de faire vivre ses valeurs dans les sociétés d'aujourd'hui, souvent marquées par la fragmentation et la ségrégation.

La vie de Nelson Mandela est un modèle de lutte pour la liberté, la paix, les droits et la dignité humaine pour un monde où les discriminations et le racisme n'ont pas de place. Aujourd'hui encore, son parcours héroïque, sa sagesse, sa détermination nous inspirent pour faire tout notre possible afin de rendre le monde meilleur, fondé sur les valeurs et les principes du vivre ensemble, de la citoyenneté, de la cohésion sociale et du dialogue interculturel.

Les valeurs pour lesquelles s'est battu Nelson Mandela font écho à la mission du Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues de Migrations (FORIM), une plateforme nationale qui réunit près de 1000 associations des migrant-e-s engagé-e-s dans des actions d'intégration ici et dans des actions de développement dans leurs pays d'origine. Les membres du FORIM interviennent dans les pays d'Afrique Subsaharienne, du Maghreb, d'Asie du Sud est, de Caraïbes et de l'Océan Indien.

Face à l'injustice, la pauvreté et la fragmentation des sociétés, les actions de Co-développement et de cohésion sociale menées par les organisations des migrant-e-s mettent en valeur, malgré les nombreux obstacles, le potentiel important des migrant-e-s en matière de solidarité et de coopération internationales. La dynamique générée est capable d'ouvrir des voies innovantes pour le développement et la cohésion sociale des pays d'origine et de résidence des migrant-e-s.

C'est dans cet esprit que le FORIM a lancé pour la première fois, en 2014, le **PRIX MADIBA**, une action solidaire visant à récompenser les initiatives portées par des associations des migrant-e-s dans les domaines du Co-développement, du vivre ensemble, de la cohésion sociale et de la citoyenneté, mises en œuvre en France et/ou dans les pays d'origine des migrant-e-s.

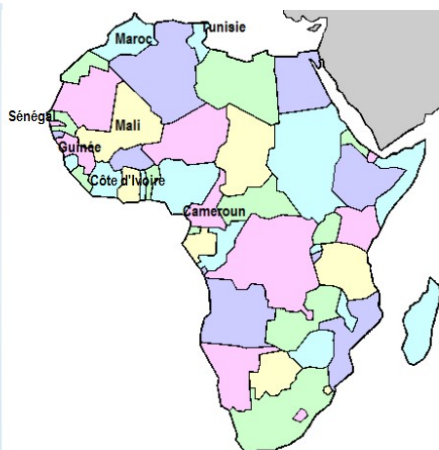
L'édition 2014 du **PRIX MADIBA** a consacré les initiatives portées par la jeunesse, l'édition 2015 a consacré les initiatives et projets portés dans le domaine du vivre ensemble.

Près de 40 associations des migrant-e-s ont participé aux 1^{ère} et 2^{ème} éditions du PRIX MADIBA.

La 3^{ème} édition 2016 du Prix MADIBA consacrera les initiatives et projets visant à favoriser l'autonomisation et à lutter contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles.

Les initiatives du PRIX MADIBA 1 et 2^{ème} éditions ont été portées dans les domaines suivants :





Pays dans lesquels les initiatives soutenues par le PRIX MADIBA ont été mises en œuvre :

Bolivie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Haïti, France, Guinée, Maroc, Mali, Sénégal, Tunisie

2. Qui sont les candidats éligibles ?

Le **PRIX MADIBA** est ouvert aux organisations des migrant-e-s enregistrées en France, qu'elles soient membres ou non du FORIM et qui initient ou soutiennent des initiatives à visée sociale et solidaire dans le pays d'accueil, à savoir, en France et/ou dans le pays d'origine. Pour être éligibles, les initiatives présentées doivent être menées dans un but solidaire et non lucratif. Les initiatives candidates doivent être achevées au moment du dépôt du dossier, permettant au jury d'évaluer l'impact du projet en cause, à minima, ses effets.

Chaque association ou groupe d'associations ne peut présenter au **PRIX MADIBA** qu'un seul dossier. Pour être retenu, le projet doit être solidaire, innovant dans son domaine et créateur de lien social, mettant en exergue l'impact du projet sur le mieux vivre ensemble à tous les niveaux : famille, école, communauté, ville.

3. Quel est le thème de la 3^{ème} édition du PRIX MADIBA ?

Le thème « **Autonomisation des femmes et lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles** » a été choisi comme fil rouge de la 3^{ème} édition 2016 du Prix MADIBA. Pourquoi ?

Les violences faites aux femmes sont diverses. Elles existent à la fois dans la sphère privée et publique. Elles constituent une des violations des droits de l'homme et sont un obstacle au développement et au bien-être des femmes, de leurs familles, communautés et sociétés. La persistance d'attitudes et de comportements perpétuant les stéréotypes de genre rend ce phénomène encore plus exacerbé. Quant aux femmes migrantes, elles subissent une double peine pour le fait d'être femmes et migrantes à la fois.

Malgré de nombreuses avancées dans la reconnaissance du rôle des femmes dans les ODD, dont beaucoup de cibles reconnaissent l'égalité et l'autonomisation des femmes comme un objectif et une solution à la fois, un grand chemin doit encore être parcouru par nos sociétés. En effet, outiller et renforcer les femmes, en leur

permettant de participer pleinement à la vie politique, économique, sociale, culturelle est essentiel afin d'atteindre les objectifs internationaux de développement et de durabilité. L'un des premiers pas consiste à reconnaître, valoriser et mettre en avant les initiatives portées par les femmes en faveur de l'autonomisation et de lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles.

C'est dans ce cadre-là que la 3^{ème} édition 2016 du **Prix MADIBA**, mettra sous le projecteur les initiatives, les projets et les actions des associations dans le domaine de l'autonomisation et de lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles, mises en œuvre ici, en France et/ou dans les pays d'origine.

4. Qui est le Jury ?

Le jury du PRIX MADIBA est composé de membres issu(e)s du monde associatif, académique, de représentant(e)s du FORIM et de ses partenaires. La composition du Jury est revue chaque année en fonction du thème du PRIX. Le jury se réunira au cours de la première quinzaine du mois de décembre pour débattre et se prononcer sur les initiatives les plus remarquables.

5. Quel est le Prix ?

Il est prévu de récompenser les associations ou groupe d'associations selon les dotations suivantes :

- **Le Grand Prix MADIBA (1 500 euros)**
- **Le 2^{ème} Prix MADIBA (1 000 euros)**
- **Le 3^{ème} Prix MADIBA (500 euros)**
- **Le Prix du Public (500 euros)**

Pour le Prix du Public, le dispositif « **Vote du Public** » sera mis en place sur la page Facebook du FORIM. Il permettra au public de voter pour l'initiative de son choix. Les associations pourront faire campagne pour inciter le public à voter pour leur projet.

6. Quels sont les critères de participation ?

Le **Prix MADIBA** encourage les associations à poursuivre, valoriser ou pérenniser leurs actions et initiatives auprès des personnes et populations.

Pré-requis :

- Initiative achevée au cours de la période 2011 – 2016 et portée par des associations de migrant-e-s;
- L'association doit être enregistrée en France ;
- L'initiative doit être mise en œuvre « ici » en France et/ou « là-bas » dans le pays d'origine.

7. Quels seront les critères d'évaluation à prendre en considération par les participant(e)s ?

- Participation des femmes et des jeunes filles aux secteurs essentiels de la vie sociale, économique et politique ;
- Valorisation du rôle de la femme dans la vie professionnelle et vie de famille ;
- Favoriser l'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation ;
- Contribution à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles ;
- Favoriser les contributions des femmes dans l'expression culturelle ;
- Respect des droits de l'homme ;
- Valorisation du bénévolat et de la solidarité internationale.

8. Quel est le calendrier ?

17 octobre 2016 - Lancement du PRIX MADIBA

17 octobre – 20 novembre 2016 – Période de réception des candidatures et de promotion du PRIX MADIBA

20 novembre 2016 – Date limite de dépôt des dossiers

Entre le 21 et le 25 novembre - Pré - instruction des dossiers par le FORIM

Le 25 novembre – Envoie des dossiers pré-instruits aux membres du jury, publication des initiatives et lancement du Vote du Public sur la page Facebook du FORIM

Entre le 28 novembre et le 11 décembre - Évaluation des dossiers éligibles par le jury

Entre 12 et 14 décembre 2016 - Réunion de délibération des membres du jury sur les initiatives éligibles et la décision sur la liste des lauréats de la 3^{ème} édition du PRIX MADIBA

16 décembre - Cérémonie de Remise du PRIX MADIBA et exposition des initiatives participantes

9. Comment déposer le dossier de participation ?

L'instruction du dossier se fait uniquement en ligne. Un lien spécial sera largement communiqué à travers les outils de communication du FORIM- page web, Facebook et Twitter.

10. Promotion du PRIX MADIBA et de ses lauréat-e-s

- Les initiatives lauréates de la 3^{ème} édition 2016 du **PRIX MADIBA** seront largement promues par le FORIM par le biais de son site web, ses réseaux sociaux et parmi ses membres et partenaires.
- Des articles sur les lauréats et le **PRIX MADIBA** seront publiés dans les revues partenaires du **PRIX MADIBA**
- Une exposition photo sera organisée pendant la Journée Internationale des Migrant-e-s organisée le 16 décembre 2016 et consacrée au thème : « **Je résiste, j'existe ! Récits d'une lutte cachée** » pour mettre en valeur et promouvoir les projets participants.

Contacts :

Nelea MOTRIUC

Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM)

14, passage Dubail 75010 Paris

Tél : +33 (0) 1 44 72 02 88

E-mail: nmotriuc@forim.net

Web: www.forim.net